

Instauré pour garder les footballeurs les plus prestigieux en France, le Droit à l'Image Collective a mal ou peu fonctionné pour le foot, mais a donné satisfaction pour le rugby, le basket, le hand qui, eux, ne bénéficient pas des droits tv colossaux, dont profitent le football.

Réunis à l'initiative de l'Union des clubs de rugby professionnels, suite à la décision du Sénat de supprimer le DIC (droit à l'image collective) le 30 juin 2010, les présidents des clubs de Top 14 et Pro D2 se sont prononcés pour une action forte...



Le Président Laurent Marti devant ses joueurs Photo Bordeaux Actu - Bernard Lamarque

C'est ainsi que réunis dans les salons de l'Hôtel Radisson à Blagnac les présidents se sont prononcés pour la grève dans leur majorité et une assemblée générale extraordinaire est prévue dans les plus brefs délais.

Lors du Petit déjeuner d'Objectif Aquitaine où l'invité était Laurent Marti, le président de l'Union Bordeaux-Bègles avait fustigé l'attitude d'élus qui « **s'occupaient de choses qu'il ne connaissaient même pas** ». D'autres ont pour leur part spécifié que ce n'était pas une niche fiscale mais un avantage social. Ce DIC était prévu jusqu'en 2012 et changer les règles en cours de partie équivaut « à changer les poteaux de place pendant le match » comme cela a été souligné à la radio.

Pour Max Guazzini, président du Stade Français, « **cette mesure, si elle est maintenue, va obliger des clubs à mettre la clé sous la porte** ».